

Maçon



Le maçon monte, construit, coule les éléments porteurs d'un bâtiment.

Il est capable d'assurer la chaîne de construction, du coffrage en passant par le bétonnage et le ferrailage mais pour tout type de construction (parpaings, briques, pierre) le principal de son travail consiste à lier entre eux les éléments de la construction des murs, du sol, des poutrelles, etc. Il monte les murs et les cloisons, coule les dalles, pose les planchers.

Il assure l'étanchéité et la protection des locaux ou des bâtiments par la pose d'isolants ou l'application d'enduits.

il réalise des éléments d'ouvrage à partir de blocs de béton, briques, poutrelles... réunis par des matériaux de liaison (ciment). Pour des ouvrages en béton armé, il réalise des coffrages en bois, des châssis d'armatures, procède au gâchage manuel ou mécanique, au roulage du béton. Il effectue aussi des enduits divers, plus particulièrement au mortier de ciment. Il maîtrise le maniement des outils à main (truelle, fil à plomb, martelet, niveau à bulle, équerre...) et des outils mécaniques (bétonnière, élévateur, vibreur électrique ou pneumatique...)

La plupart du temps à l'extérieur et souvent sur des échafaudages, le maçon se déplace d'un chantier à l'autre et travaille parfois pendant plusieurs mois loin de son domicile. Il arrive sur le terrain après le terrassier qui prépare le sol. Il implante les bâtiments d'après les indications du géomètre.

Si les conditions de travail restent assez difficiles, elles se sont améliorées. La manutention, la mise en place des matériaux, l'évacuation des décombres sont facilitées par du matériel mécanisé. Les entreprises cherchent à protéger leur personnel contre les intempéries et à prévenir les accidents de travail.

Débouchés

Le titulaire de ce diplôme exerce des activités de maçonnerie dans une entreprise de bâtiment, et principalement dans le domaine du gros œuvre.

Les entreprises du BTP recherchent des ouvriers qualifiés.

Dans les entreprises artisanales, ceux-ci travaillent au sein de petites équipes. Dans les grandes, ils sont formés sur le tas aux nouvelles techniques du béton sous les ordres d'un chef d'équipe.

Après quelques années d'expérience, un maçon peut devenir chef d'équipe, puis chef de chantier (gros œuvre, travaux publics) ou se mettre à son compte comme artisan s'il a des connaissances en gestion et en comptabilité. Il peut aussi se spécialiser, en tant que façadier par exemple.

Accès à la formation

Après une classe de 3ème

Programme

Grille horaire (a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	43h30	39h
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (b)	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre(c)	87h	78h
Prévention Santé Environnement	43h30	26h
Français, Histoire-Géographie	43h30	39h
Enseignement moral et civique	14h30	13h
Mathématiques – Physique-Chimie	43h30	39h
Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture artistique	29	26h
Education physique et sportive	72h30	65h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101h30	91h
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	6 à 7	6 à 7

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité

(b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève

(c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Enseignements professionnels

- Lecture de plans
- Organiser les tâches, choisir l'outillage et les matériaux
- Connaître les étapes de la réalisation et de la pose, monter et démonter un échafaudage, fabriquer un coffrage
- Assemblage des pierres, parpaings, briques à l'aide d'un ciment
- Connaissance des matériaux : béton, mortier, enduits, bois et dérivés, aciers, plâtres, colles
- Connaissance des matériels (fosse étanche, fonctionnement d'un conduit de cheminée ou de ventilation). Les outils à main (truelle, fil à plomb) et les outils mécaniques (bétonneuse, élévateur)
- Ouvrages de maçonnerie : les fondations, les dallages, les planchers, les poutres, les murs, les escaliers ainsi que l'ensemble de la chaîne de construction, du coffrage à l'enduit en passant par le bétonnage ou le ferrailage.
- Santé et sécurité au travail

Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 14 semaines.

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

Examen

Enseignement professionnel :

- Analyse d'une situation professionnelle, coeff. 4
- Réalisation d'ouvrages courants, coeff. 9 (dont coeff. 1 pour la prévention santé environnement)
- Réalisation d'ouvrages annexes, coeff. 4

Enseignement général :

- Français et histoire-géographie-éducation civique, coeff. 3
- Mathématiques – sciences physiques et chimiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Epreuve facultative : Langue vivante étrangère

Statistiques

Académie de Montpellier

En 2017 : 46 présents, 37 admis (soit 80,43% de réussite).
En 2018 : 39 candidats inscrits, 39 présents, 34 admis (soit 87,18% de réussite)
En 2019 : 36 candidats inscrits, 36 présents, 29 admis (soit 80,56 % de réussite).

Académie de Toulouse

En 2018 : 21 candidats présents, 17 candidats admis (soit 81% de réussite).
En 2019 : 17 candidats présents, 16 candidats admis (soit 94,1% de réussite).
En 2019 : 139 présents, 113 admis (soit 81,3% de réussite).

Candidats en apprentissage uniquement

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

- Autre CAP (en 1 an) dans une spécialité voisine : CAP Carreleur-mosaïste
- Bac pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
- Bac pro Travaux publics
- Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti
- Bac pro Technicien d'études du bâtiment option études et économie
- Brevet professionnel (BP) Maçon
- BP Plâtrerie et plaque

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Académie de Montpellier

11 Lézignan

CFA du bâtiment **A**

30 Bagnols/Cèze

Lycée professionnel privé Sainte Marie (*privé sous contrat*)

30 La Grand Combe

Lycée professionnel privé Pasteur (*privé sous contrat*)

30 Méjannes Les Alès

CFA du bâtiment et travaux publics **A**

30 Nîmes

Lycée Frédéric Mistral (*public*)

34 Baillargues

CFA Compagnons du Devoir **A**

34 Gignac

LPTAH **A**

34 Montpellier

CFA du bâtiment et TP Pierre Villeneuve **A**

Lycée professionnel Léonard de Vinci (*public*)

48 Mende

IRFMA de la Lozère **A**

66 Perpignan

CFA du BTP Marcel Mercader **A**

66 Villeneuve des Monts

Lycée professionnel A Sauvay (*public*)

Académie de Toulouse

09 Foix

CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Ariège **A**

09 Pamiers

EREA Guy Villeroux (*Public*)

EREA Guy Villeroux **A**

12 Onet-le-Château

Campus des métiers (CMA de l'Aveyron) **A**

12 Villefranche de Rouergue

EREA Laurière (*Public*)

EREA Laurière **A**

31 Gourdan-Polignan

CFA du Comminges **A**

31 Plaisance du Touch

CFA des compagnons du devoir de Midi-Pyrénées **A**

31 Toulouse

CFA des compagnons du tour de France de Midi-Pyrénées **A**

31 Toulouse

CFA du BTP Paul Riquet **A**

31 Toulouse

Lycée professionnel des métiers Urbain Vitry (*Public*)

32 Auch

Lycée des métiers Le Garros (*Public*)

32 Pavie

Ecole des métiers de la Chambre de métiers et de l'artisanat du Gers **A**

46 Cahors

CFA Ecole des métiers du Lot - CMA du Lot **A**

65 Tarbes

École des Métiers des Hautes-Pyrénées **A**

81 Albi

CFA des compagnons du devoir et du Tour de France de Midi-Pyrénées **A**

81 Castres

Lycée professionnel du bâtiment Le Sidobre (*Public*)

Lycée professionnel du bâtiment Le Sidobre **A**

82 Montauban

CFA de Tarn et Garonne - Ecole des métiers **A**

A Formation en apprentissage



En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Dossier « Le dico des métiers »
- Zoom « Les métiers du bâtiment »
- Après un CAP ou un BEP

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès

04 66 56 46 70 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr

Bagnols sur Cèze

04 66 89 53 93- ce.0300992r@ac-montpellier.fr

Béziers

04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr

Carcassonne

04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr

Castelnaudary

04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr

Céret

04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr

Le Vigan

04 99 92 01 72 - ce.0301647c@ac-montpellier.fr

Lunel

04 67 83 56 83 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr

Mende

04 66 65 05 17 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr

Montpellier Celleneuve

04 67 75 74 50 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr

Montpellier Centre

04 67 91 32 55 - ce.0340096v@ac-montpellier.fr

Montpellier Est

04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr

Narbonne

04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr

Nîmes Centre

04 66 29 03 81 - cio.nimescentre@ac-montpellier.fr

Nîmes Ouest

04 66 27 95 00 - cio.nimesouest@ac-montpellier.fr

Perpignan
04 68 50 20 86 - ce.0660667s@ac-montpellier.fr

Pézenas
04 67 98 85 74 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr

Prades
04 68 05 32 00 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr

Sète
04 67 18 34 18 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

CIO Toulouse Mirail
05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord
05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Ranguueil
05 67 52 41 55 - cio.tlseranguueil@ac-toulouse.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi
Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch
05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors
Tél. 05.65.30.19.05 - valerie.ballester@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin
05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres
Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom
05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville
05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse

CIO Figeac
05 67 76 55 66 - valerie.ballester@ac-toulouse.fr

CIO Foix
05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes
05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau
cio.millau@ac-toulouse.fr

CIO Montauban
05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret
05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers
05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez
05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens
05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes
05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre
05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr